

ASSEMBLÉE NATIONALE
8 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2671

présenté par
Mme Galliard-Minier et Mme Dubré-Chirat
à l'amendement n° 647 de Mme Runel

ARTICLE 23

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.